

SIVOM DU HAUT COMMINGES
 17 avenue de Luchon
 31210 GOURDAN POLIGNAN

N° 2025 / 13

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU COMITÉ SYNDICAL INTERCOMMUNAL**

OBJET : Vote du Compte Administratif 2024 du Budget GENERAL

L'an deux mille vingt cinq

Le 24 Mars

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est tenu à la salle des fêtes de Barbazan sous la présidence de Monsieur Serge LARQUÉ.

Etaient présents :

M. MORA - Mme AUBAN - M. BERRE - M. CORTESOGNO - Mme STRADERE - Mme EXPOSITO - M. THOUVENOT - M. PLANAS - Mme MERIC - M. HERVAS - M. CHAPOT - M. COLLA - Mme GEVREY - M. Serge LARQUÉ - M. BORDERES - M. CASTEX - M Alain LARQUÉ - M. CARCY - M. LAZARO - Mme CASTEX - M. SARRAUTE - M. SALVATICO - M. THEBE - Mme FAURE - M. RENAUD - M. BISTOLFI - M. GAMBONI - Mme VIGNEAUX - M. DENCAUSSE - M. SAULNERON - M. DESERT-LACAY - Mme ECHEVARNE - M. MARY - Mme TOUZAN - Mme VIVOT - M. SEMENZATO - M. DEU - M. GHIONE - M. VERDIER - M. BOUCHE - M. SAVAZZI - M. DOUCET - M. BENVENITO - Mme OUSSET - Mme CARDAILLAC - M. CARDAILLAC - M. BARTHIÉ-FORTASSIN - Mme BARTHIÉ-FORTASSIN - Mme GERLAND - M. LOUSTAU - M. CALMEL - Mme BACHY - M. PEREZ - M. RIVIERE

Procurations :

M. Claude PUIGDELLOSAS a donné procuration à M. Didier BORDÈRES
 M. Stéphane SANS a donné procuration à M. Daniel SARRAUTE
 Mme Elisabeth NAIGEON a donné procuration à Mme Denise VIGNEAUX
 Mme Martine WINTERSTEIN a donné procuration à Mme Michèle STRADÈRE
 Mme Marie-Hélène TORRES a donné procuration à M. Alain LARQUÉ
 Mme Mélody LARQUÉ a donné procuration à Mme Anne-Marie ECHEVARNE
 M. André SABADIE a donné procuration à M. Alain CORTESOGNO
 Mme Joëlle FORTASSIN a donné procuration à M. Serge LARQUÉ
 Mme Agnès DUBOIS a donné procuration à Mme Sylvie BACHY

Date de convocation : 21/03/2025

Monsieur SALVATICO Jean-Paul a été élu secrétaire.

Monsieur le Président présente au Comité Syndical le Compte Administratif 2024 du Budget GENERAL tel qu'il a été établi au vu des documents comptables et précise que le résultat de l'exercice s'établit comme suit :

BUDGET GENERAL (Principal)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	653 772.37 €.	103 531.89 €.
Investissement	236.20 €.	145 747.29 €.
TOTAL	654 008.57 €.	249 279.18 €.

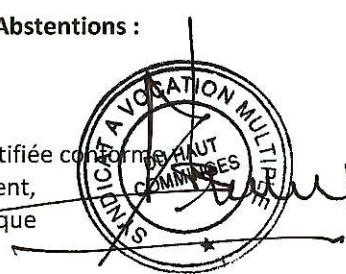
Ces éléments sont en concordance avec le Compte de Gestion dressé par la Trésorière, Comptable Public.
 Après présentation du Compte Administratif 2024, Monsieur le Président sort et ne prend pas part au vote.

Sous la présidence de M. Dominique BERRE, Vice-Président du SIVOM, chargé des finances, les membres du Comité Syndical, invités à se prononcer, après en avoir délibéré, approuve le Compte Administratif du Budget GENERAL.

Vote : 61 Présents : 53 Pour : 61 Contre : Abstentions :

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme HAUT COMMUNAL
 Le Vice-Président,
 BERRE Dominique



SIVOM DU HAUT-COMMINGES – 31210 GOURDAN-POLIGNAN

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET GENERAL

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif.

La présente note répond à cette obligation.

Pour mémoire, le compte administratif :

- Est établi en fin d'exercice par le Président,
- Est le bilan financier du SIVOM. Il rend compte des opérations budgétaires exécutées.
- Rapproche des prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives, en dépenses et en recettes, pour les deux sections,
- Se présente de la même manière que le budget pour permettre la comparaison et présenter les résultats comptables de l'exercice.

Le compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes :

- **La section de fonctionnement** qui concerne la gestion courante du SIVOM,
- **La section d'investissement** qui retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine du SIVOM.

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section. Son objectif est de dégager les résultats de l'exercice en sachant que les informations qui y figurent sont concordantes avec celles présentées par le Trésorier dans son compte de gestion.

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1 RESULTAT

a) RESULTAT DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNEE 2024

Recettes de fonctionnement	103 531.89 €.
Dépenses de fonctionnement	180 181.68 €.
RESULTAT DE L'ANNEE 2024	- 76 649.79 €.

1.2 ANALYSE

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT regroupent toutes les dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement du service GÉNÉRAL, notamment :

1) LES CHARGES A CARACTÈRE GENERAL (CHAPITRE 011)

Ce chapitre contient toutes les dépenses relatives au fonctionnement du service GÉNÉRAL (Dépenses d'eau, gaz, électricité, fournitures d'entretien, fournitures administratives, maintenance informatique, frais d'affranchissement, de télécommunications...)

Pour 2024, les dépenses au sein de ce chapitre s'élèvent à **62 502.72 €.** (64 026.37 €. en 2023)

2) LES DEPENSES DE PERSONNEL (CHAPITRE 012)

Ces dépenses s'élèvent à **82 654.11 €.** pour l'année 2024. Housse de 5 809.79 €. par rapport à 2023.

Recrutement d'un agent au poste de responsable au service Comptabilité (à la date du 15/01/2024, départ d'un agent contractuel au 28/02/2024)

3) LES CHARGES DE GESTION COURANTE (CHAPITRE 65)

Ces dépenses s'élèvent à 18 121.81 €. Cela concerne les indemnités d'élus (indemnités + cotisations de retraite).

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT peuvent être classées en plusieurs catégories selon leur origine :

- Atténuation de charges,
- Les produits des services

1) LES ATTENUATIONS DE CHARGES (CHAPITRE 013)

Composées comme suit :

- Compte 6419 – Remb. sur rémunération du personnel (Ind. Journalières) 460.80 €.
- Compte 6459 – Remb. sur charges de Sécurité Sociale & de Prévoyance 3 889.00 €.

2) DOTATIONS & PARTICIPATIONS (CHAPITRE 74)

Le SIVOM met à disposition de la CCPHG des locaux administratifs.

Le loyer (compte 752) est fixé conformément à un bail.

Il existe une clé de répartition pour la refacturation de la consommation de l'électricité, du gaz & pour l'entretien de la chaudière.

Cette refacturation pour 2024 est de **6 126.82 €.**

3) LES AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (CHAPITRE 75)

Le compte 752 enregistre les loyers perçus par la CCPHG pur l'année 2024, soit **4 664.28 €.**

Le compte 75888 enregistre la refacturation des frais généraux faîte aux services du SIVOM (aides à domicile, voirie, collecte traitements des déchet), soit **88 154.79 €.**

II – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

2.1 RESULTAT

a) RESULTATS D'INVESTISSEMENT POUR L'ANNEE 2024

Excédent reporté 2023	128 554.92 €.
Recettes d'investissement	17 192.37 €.
Dépenses d'investissement	- 236.20 €.
RESULTAT DE L'ANNEE 2024	145 511.09 €.

2.2 ANALYSE

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Aucune dépense réelle, en investissement, enregistrée.

236.20 €. en dépenses d'ordre (opération d'ordre – reprise sur subvention).

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT :

En 2024, les recettes réelles s'élèvent à **292.33 €.** représentant le F.C.T.V.A. de l'année 2022

Les recettes d'ordre s'élèvent à **16 900.04 €.**, composées principalement l'enregistrement des amortissements.

II – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

2.1 RESULTAT

a) RESULTATS D'INVESTISSEMENT POUR L'ANNEE 2024

Excédent reporté 2023	128 554.92 €.
Recettes d'investissement	17 192.37 €.
Dépenses d'investissement	- 236.20 €.
RESULTAT DE L'ANNEE 2024	145 511.09 €.

2.2 ANALYSE

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Aucune dépense réelle, en investissement, enregistrée.

236.20 €. en dépenses d'ordre (opération d'ordre – reprise sur subvention).

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT :

En 2024, les recettes réelles s'élèvent à **292.33 €.** représentant le F.C.T.V.A. de l'année 2022

Les recettes d'ordre s'élèvent à **16 900.04 €.**, composées principalement de l'enregistrement des amortissements.

III – LES DONNÉES SYNTHÉTIQUES DU COMPTE ADMINISTRATIF - RECAPITULATIF

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap. /N° Article	Libellé	BP 2024	CA 2024 réalisé
011	Charges à caractère général	77 900,00	62 505,72
012	Charges de personnel et frais assimilés	94 190,00	82 654,11
65	Autres Charges de gestion courante	175 395,00	18 121,81
66	Charges Financières	-	-
67	Charges Exceptionnelles	1 000,00	-
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 900,04	16 900,04
023	Virement à la section d'investissement		
002	Déficit reporté	473 590,69	473 590,69
TOTAL		838 975,73	653 772,37

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap. /N° Article	Libellé	BP 2024	CA 2024 réalisé
013	Atténuations de charges	8 500,00	4 349,80
70	Produits des services	-	-
74	Dotations et participations	165 040,00	6 126,82
75	Autres produits de gestion courante	665 199,53	92 819,07
76	Produits Financiers	-	-
77	Produits Spécifiques	-	-
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	236,20	236,20
002	Solde reporté		
TOTAL		838 975,73	103 531,89

Résultat de l'exercice 2024 - EXCEDENT ou DEFICIT

- 76 649,79

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (cumulé) EXCÉDENT OU DÉFICIT

- 550 240,48

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap. /N° Article	Libellé	BP 2024	CA 2024 réalisé
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	-
21	Immobilisations corporelles	135 511,09	-
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	236,20	236,20
001	Résultat reporté		
TOTAL		145 747,29	236,20

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap. /N° Article	Libellé	BP 2024	CA 2024 réalisé
13	Subventions d'investissements	-	-
10	Dotations, fonds divers et réserves	292,33	292,33
021	Virement de la section de fonctionnement	-	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 900,04	16 900,04
001	Résultat reporté	128 554,92	128 554,92
TOTAL		145 747,29	145 747,29

Résultat de l'exercice 2024 - EXCÉDENT ou DÉFICIT

16 956,17

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (cumulé) EXCÉDENT ou DÉFICIT

145 511,09